



Office Central de la Coopération à l'École
Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale des Alpes-Maritimes
23, rue Jean-Canavèse, 06100 NICE
Tél. : 04 93 80 99 52 – Fax : 04 93 62 63 11 – Courriel : ad06@occe.coop
Site Internet : <http://www.occe06.com>

Compte-rendu de l'Assemblée Générale financière

de l'OCCE 06 du 1^o mars 2017

(exercice 2015-2016)

Lieu : Siège de l'association de 16H30 à 18H 30

. Organisation de l'assemblée générale

Rappel 1. : 'assemblée départementale du troisième trimestre adoptera le budget 2017-2018) et procédera au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

*** l'objet de l'assemblée générale**

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il rappelle que tous les documents nécessaires à l'AG ont été mis en ligne sur le site de l'AD et accessible aux mandataires des coopératives des écoles affiliées.

Ces mêmes documents sont réunis dans un dossier remis à chacun des membres présents . Il accueille le président de la MAE , A.ALQUIER, qui rappelle les actions de solidarité conduites par la MAE.

R.Cherbetdjian rappelle les liens «étroits qui unissent OCCE et MAE, la complémentarité des contrats offerts aux élèves et coopérateurs et les formations conduites en commun.

*** Écoles présentes ou représentées (voir annexe 1)**

pouvoirs reçus pour répartition : 15 184 - pouvoirs de membres présents : 846

pouvoirs administrateurs présents ou représentés 16 **mandats au total 16046**

Le quorum (10%) est atteint (listing disponible des écoles représentées) l'Assemblée peut délibérer.

Membres excusés : D.Olivier Invitée, Excusée O.Morin

A.Gimonnet - JPierre Otto – Jean Claude Ranucci- martine Leloire – Magali Maurer – Delphine Perez - Robert Cerbetdjian – Laurence Pruneaux – geraldine Moschetti – germain Guitard – Philippe De Azevedo – Eric Boule – Représentés : J.Jourdanet – Olivia Carletto – Dominique Otto.

*** organisation de l'assemblée**

1. ODJ et bureau :

Le président soumet au vote des participants les propositions suivantes :

- « la composition du bureau de l'assemblée » : L'AG adopte comme bureau de l'assemblée celui de de l'Association départementale »

- « l'AG adopte l'ordre du jour tel que présenté »

- Rapport moral pour l'exercice 2015-2016.
- Rapport d'activités 2015-2016
- Présentation des comptes : bilans au 31-8-2016,
- Comptes et résultat d'exploitation 2015-2016
- Rapport financier du trésorier et quitus donné aux administrateurs .
- Rapport du Cabinet de Commissaires aux comptes pour l'exercice 2015-2016 .
- Résolution de l'AG
- Commentaires /échanges sur le projet associatif fédéral et la Convention pluriannuelle d'objectifs

>> La composition du bureau de l'assemblée et 'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

2. Mode de scrutin

Le président de l'AD soumet à l'assemblée le mode de scrutin : Mains levées ou bulletins secrets.

« L'assemblée adopte à l'unanimité le vote à mains levées sauf motion particulière qui surviendrait lors des échanges ».

Le président précise que le vote à bulletin secret peut intervenir à tout moment sur simple demande de l'un des participants. Faute de cette demande, le vote se poursuivra à mains levées.

>> La composition du bureau de l'assemblée et 'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

3.Scrutateurs

>>> l'assemblée approuve la désignation des scrutateurs : Valeria POTEI, Thierry PICONNIER

RAPPORT D'ACTIVITES (M.LELOIRE vice présidente , V.POTEL animatrice pédagogique- Doc remis et sur site

Le rapport des activités qui sert de support au bilan des actions conduites est mis à la disposition des participants. (cf.document joint)

Conclusion du rapport: l'AD 06 (qui n'intervient plus depuis le 31 aout 2015 dans les dispositifs d'étude surveillées (Groupement accueil animation soutien) s'efforce d'honorer ses missions dans nos domaines privilégiés d'intervention :

- **assurer la conformité de l'utilisation des ressources** des coopératives : outils construits et mis à disposition de tous les mandataires des écoles

- **promouvoir démarches et pratiques pédagogiques de coopération** dans les situations d'apprentissage et dans l'organisation du vivre ensemble à l'école

- **proposer des projets fédérateurs**, projets qui mettent la coopération au cœur des relations sociales des acteurs et usagers des communautés éducatives

La réussite de cet ambitieux projet repose sur l'engagement des enseignants, celui des personnels de l'AD et celui des administrateurs. La confiance qui les lie est essentielle et , pour l'heure, elle ne manque pas. Que tous en soient remerciés.

« Ce rapport est adopté à l'unanimité »

RAPPORT MORAL (M.CHERBETDJIAN) - Doc remis et sur site

Le rapport (cf document joint) est présenté par le président au nom du conseil d'administration.

1. Notre ambition peut se résumer ainsi « Préserver, conforter « l'espace d'initiatives et d'autonomie » que constituent les coopératives scolaires pour une école laïque, exigeante, accueillante, bienveillante

* au sein des instances statutaires de l'OCCE 06: l'information de chacun, la collégialité des décisions, des responsabilités partagées.

* pour les coopératives scolaires :

- **une fonction associative** la rationalisation de la gestion des comptes bancaires ouverts au nom de l'OCCE.,

- **une fonction pédagogique** auprès des enseignants et des élèves

- **une fonction d'accompagnement des projets des écoles**

- **une fonction professionnelle** « se reconnaître dans quelque chose que l'on fait avec les autres »)

2. Le président précise que l'AD est très fréquemment sollicitée pour la gestion des aides et participations de collectivités, de l'Etat au bénéfice des coopératives scolaires des écoles affiliées. Le débat confirme la nécessaire vigilance pour distinguer ce qui relève des subventions et des aides publiques apportées aux écoles (publiques). Il conviendra de retenir le plus fréquemment le terme de « financements » qui répond mieux aux réalités.

3. l'OCCE s'efforce de faire valoir au mieux un « partenariat de reconnaissance » dans lequel sont valorisés et reconnus nos engagements humains et logistique (ingénierie)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

COMPTES DE L'ASSOCIATION (Ph. DE AZEVDO) - Doc remis et sur site

- Le trésorier présente les comptes de l'association (cf document joint : comptes de bilan et comptes de résultat au 31 août 2016)

- Le trésorier présente le rapport des trésoriers (P.DE AZEVEDIO et J.P OTTO. (cf document joint Rapport du trésorier) .

1. L'arrêt de l'activité du groupement Accueil, animation, soutien au 31 août 2015, décision confirmée par l'adoption du rapport d'activités 2014-2015 de l'ag du 23 mars 2016 a considérablement réduit les volumes financiers traités (recettes/dépenses).

2. Les comptes des coopératives scolaires eux mêmes ont vu une diminution du résultat .

Au final un résultat d'exploitation négatif de -86353 € pour le siège et -36 278€ pour les comptes consolidés des coopératives scolaires. Voir projet de résolution proposé par le CA.

Le rapport du trésorier départemental est adopté à l'unanimité

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (CABINET EXCO) - doc remis

Le commissaire aux comptes D.SAMPIANA présente son rapport et son rapport spécial.

Le commissaire aux comptes rappelle les raisons liées à l'organisation comptable singulière de l'association ne permettant pas de les certifier (nombre de comptabilités locales contenant notamment des erreurs d'écriture pour les virements internes). Notre service comptable a patiemment reçu de nombreux mandataires : formation et corrections des CRF.

Le président regrette que L'AD ne dispose pas des moyens humains (à sa seule charge financière) permettant le contrôle exhaustif des comptabilités locales (coop). IL peut en être de même pour d'autres associations départementales et, en conséquence, au niveau fédéral, la consolidation peut présenter la même difficulté.

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE - rédaction des résolutions remise

Les participants ayant pris connaissance,

- des documents financiers (bilans et comptes de l'exercice clos au 31 août 2016)

- du rapport du trésorier

- du rapport du Commissaire aux comptes

le président de séance met au vote les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Résolution N°1 Approbation des comptes de l'exercice 2015-2016

« Le CA réuni le 11 janvier 2017 propose à l'AG annuelle du 1° mars 2017 d'approuver les comptes de l'association pour l'exercice 2015-2016» APPROUVE PAR L'AG A L'UNANIMITE

Résolution N°2- Affectation du résultat (comptes de l'AD, comptes des coopératives scolaires)

« Le CA réuni le 11 janvier 2017 propose à l'AG annuelle du 1° mars 2017 d'affecter le résultat d'exploitation de l'AD (siège et centre d'accueil) de l'exercice 2015-2016, d'un montant de – 86 353 euros , au fonds social » APPROUVE PAR L'AG A L'UNANIMITE

- « Le CA réuni le 11 janvier 2017 propose à l'AG annuelle du 1° mars 2017 d'affecter le résultat d'exploitation (- 36 278 euros) des coopératives scolaires pour l'exercice 2015-2016 , par répartition sur les comptes « REPORT à NOUVEAU » de chacune d'entre elles APPROUVE PAR L'AG A L'UNANIMITE

Résolution 3: Quitus : *« L'assemblée générale ayant entendu le rapport du trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2015-2016 » . APPROUVE PAR L'AG A L'UNANIMITE*

Le président remercie le trésorier, les personnels du pôle gestion et l'ensemble des personnels du siège pour leur engagement. Il remercie les membres présents pour leur confiance et le commissaire aux compte pour sa compréhension et l'action de formateur qu'il a conduit depuis de nombreuses années auprès des personnels et élus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 18H30

Le président de séance, Robert CHERBETDJIAN

Les assesseurs , Martine LELOIRE VP Anne GUIMONNET SD

Les scrutateurs Valeria POTEL Thierry PICONNIER

DOCUMENTS ANNEXES A LA SUITE

Rapport d 'activités

Rapport moral

Rapport financier

LE PROJET ASSOCIATIF FEDERAL

LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (MEN / OCCE)

R.CHERBETDJIAN

Chers collègues,

L'activité de notre association OCCE 096 regroupe les activités de 591 coopératives scolaires présentes dans tout le département. L'animation et la gestion de cet ensemble dont on mesure l'étendue suppose un engagement quotidien des personnels et des administrateurs. Précisément, dans ce domaine, les ressources humaines manquent. Chacun des mandataires a vocation à prendre des responsabilités au sein des instances dirigeantes de l'OCCE 06.

Préserver, conforter « l'espace d'initiatives et d'autonomie » que constituent les coopératives scolaires repose sur l'engagement solidaire de tous.

Dans notre champ de compétences et dans les domaines où nous avons une expertise, nous nous efforçons de contribuer aux missions d'une école laïque, accueillante, bienveillante et... exigeante.

Cette exigence est mise dans nos pratiques au sein des instances statutaires de l'OCCE 06: l'information de chacun, la collégialité des décisions, des responsabilités partagées. Un enjeu démocratique majeur pour l'exercice de la citoyenneté.

L'OCCE 06 s'est efforcé d'honorer ses missions

- **Une fonction associative** auprès des coopératives scolaires affiliées : assurer la conformité du fonctionnement des coopératives scolaires avec leur objet (circulaire du 23 juillet 2008) et contribuer à la formation à la vie associative, à l'économie sociale et solidaire, à l'exercice de la citoyenneté. Le montant global des ressources des coopératives scolaires gérées sous notre responsabilité (administrateurs et mandataires) constitue une responsabilité qui conduit à « penser ensemble » les dispositifs et outils mis à disposition des enseignants, les consulter pour prendre en compte leurs témoignages et attentes. C'est ainsi que nous avons engagé la rationalisation de la gestion des comptes bancaires ouverts au nom de l'OCCE. La perspective à moyen terme (rentrée 2017) est de ne conserver qu'un compte bancaire par coopérative scolaire de l'école. Nous avons créé et diffusé les outils permettant aux mandataires une organisation solidaire.
- **Une fonction pédagogique** auprès des enseignants et des élèves : promouvoir des pratiques pédagogiques coopératives qui donnent sens aux apprentissages et au projet collectif dans une école accueillante, exigeante et bienveillante. C'est bien le sens de notre contribution pour agir sur la qualité du climat scolaire.
- **Une fonction d'accompagnement des projets des écoles** : projets d'actions éducatives dans les zones sensibles, projets artistiques et culturels, classes transplantées, projets européens... Autant d'initiatives pour lesquelles les mandataires qui nous ont sollicité ont pu trouver l'aide nécessaire.: demandes de subventions auprès des collectivités, aide à la gestion des crédits. Des charges de gestion qu'assument les personnels salariés de l'association départementale.
- **Une fonction professionnelle** au sein des équipes : nous voulons contribuer à la définition d'un « travail collectif » pensé autrement pour les équipes : favoriser la gestion collégiale des ressources et contribuer à *donner de la « reconnaissance » aux enseignants : « pour être reconnu par les autres mais aussi pour se reconnaître dans quelque chose que l'on fait avec les autres »*. C'est dans cet esprit que nous intervenons dans la formation initiale des directrices et directeurs.

Ces fonctions ont mobilisé et mobilisent nombre d'administrateurs et de mandataires qui veulent faire vivre l'école autrement en proposant **un projet associatif** (coopératif !) que nous nous efforçons de décliner dans chacune des actions conduites : rassemblements proposés aux classes, projets liés aux parcours artistiques ou citoyens, projets des classes qui, au quotidien, forment les coopérateurs citoyens.

L'OCCE : une longue tradition d'engagement bénévole au service de l'école publique.

Mars 2017

Pour le Conseil d'administration,
Robert CHERBETDJIAN président de L'OCCE-06

DOCUMENTS ANNEXES : RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2016 1° Mars 2017

Martine LELEOIRE- Valeria POTEL

Rendre compte de l'activité d'une association qui regroupe 591 sections locales est déjà un défi : évoquer tout à la fois ce que propose, anime, administre les élus du conseil d'administration, ce qu'entreprennent au quotidien l'ensemble des mandataires dans leur école, les relations qui se nouent, les questions, aides et conseils échangés... les problématiques aussi qui traversent « nos missions » où la coopération donne sens au collectif...moisson de ce qui se fait ensemble.

Rapport d'activité 2015-2016

L'OCCE-06 c'est :

- 591 écoles affiliées ;
- 90 771 élèves concernés ;
- 3 485 enseignants mandataires des coopératives de classe

L' association de...591 coopératives scolaires

Affiliation des écoles

Nous avons pu exploiter la totalité des bilans des coopératives scolaires. La quasi totalité des CRF ont été renseignés par les mandataires. Un résultat remarquable à mettre au crédit de nos personnels qui accompagnent sans relâche les mandataires de coopérative dans une tâche, certes ingrate parfois, mais indispensable pour « consolider » les comptes de l'association départementale.

Des erreurs sont possibles dans les bilans transmis et des progrès doivent encore être réalisés dans ce domaine. Côté activités, plus de la moitié des écoles renvoient un compte rendu d'activité exploitable. Cela confirme la hausse constatée d'année en année. Ces retours permettent d'obtenir une « photographie » des activités coopératives des Alpes-Maritimes notamment :

– dans le domaine financier, où le rapport du trésorier et celui du commissaire aux comptes témoignent de l'état de la situation ;

– dans le domaine pédagogique dans lequel le recensement des fiches retour des comptes rendus d'activités fait apparaître : des Rencontres locales, kermesses, fêtes scolaires, des sorties éducatives, des Actions d'éducation à l'environnement, des Heures de vie de classe, débat des Séjours éducatifs.

Les principaux domaines dans lesquels s'insèrent ces actions , à savoir : développement durable, activités scientifiques, cinéma, lecture et littérature (rallye lecture, atelier d'écriture, poésie...), éducation à la santé, spectacles gratuits, délégués de classes, classe de mer, exposition, chorale, etc.

Enfin, on notera que 15 % des mandataires se sont adressés à l'OCCE pour les aider à résoudre un problème le plus souvent lié à la gestion des comptes. Dans la plupart des cas, ils disent leur satisfaction quant aux réponses apportées par l'Association Départementale.

La gestion des ressources

L'AD OCCE 06 a développé une organisation de la gestion qui permettait jusqu'à récemment

- d'ouvrir un compte bancaire pour la coop. d'école,
- d'ouvrir pour chaque classe un compte bancaire propre.

Un défi que seules quelques rares associations départementales avaient relevé... Il n'a pas été possible de pérenniser cela pour les raisons que nous avons largement et clairement exposées à nos collègues. - Ce trop grand nombre de comptes bancaires (3500) l'OCCE est responsable a fait obstacle à un suivi rigoureux permettant de suivre et remédier entre autres à d'éventuels incidents bancaires compromettant le bon fonctionnement d'ensemble.

NB/A ce jour les comptes bancaires des coop de classe des écoles de 1 à 5 classes ont été clôturés. Nous entreprenons la deuxième phase, celle des écoles de plus de 5 classes pour lesquelles tout devra être achevé pour la prochaine rentrée. Nous avons réalisé nous mêmes et mis à disposition des collègues les logiciels de gestion numérisée des comptabilités des coopératives du département.

La formation

Les formations, en liaison avec les circonscriptions ou les équipes pédagogiques ont concerné prioritairement les domaines suivants :

- la gestion des fonds des coopératives scolaires ;
- la circulaire de 2008 ;
- le cadre juridique des activités des coopératives scolaires.

→ La formation initiale des directeurs

Droits et devoirs des mandataires.

Fonctionnement réglementaires des coopératives scolaires.

→ Les formations pédagogiques liées aux projets fédérateurs

Théâtre : Mots et Masques.

Patrimoine, musique et danses : Carnaval des écoles, Mai des écoles.

→ Les formations pédagogiques dans le cadre des cafés coopératifs afin de promouvoir les valeurs de la pédagogie coopérative.

Agenda coopératif, Climat scolaire, Jeux coopératifs,

Théâtre et littérature de jeunesse, patrimoine

Les changements attendus pour la formation initiale nous ont conduits à prendre notre place dans les ESPE. Nous remercions Le directeur de l'ESPE Nice de sa confiance.

La convention d'objectifs signée avec le Ministère nous invite à mettre l'accent sur la formation. C'est un enjeu essentiel de la qualité du service public.

Nous avons sollicité le DASEN pour proposer des modules de formation adaptés aux besoins signalés du terrain.

La fédération nationale a proposé un module de formation dans le cadre du dispositif MAGISTER.

Animation Accueil Soutien périscolaire

Depuis de nombreuses années, à la demande de l'institution et de collectivités, l'OCCE-06 organisait, en lien avec les conseils d'école et les équipes pédagogiques, des dispositifs d'accueil périscolaires : **Études surveillées** et du **Libre Accueil**. Ces services avaient vocation à permettre de garantir l'accueil des enfants dans la continuité du service public d'éducation.

Un changement important

Dès Mai 2015 nous avons informé les écoles et les communes que les statuts adoptés par la fédération, la mise en place des PEDT dans nombre de communes et la complexité liée aux obligations d'employeur ne nous permettaient plus d'assurer ce service. Nous avons organisé des rencontres avec établi des rencontres avec chaque commune au terme desquelles elles ont généralement repris un type semblable de service, montrant la qualité de ce que nous avons durablement organisé. Les enseignants volontaires ont généralement pu ainsi s'investir dans les nouvelles organisations proposées. En matière d'accueil périscolaire, l'OCCE 06 proposera son expertise pédagogique.

Contrat d'assurance MAIF — MAE — OCCE

Les présidents des associations départementales OCCE souscrivent chaque année pour les coopératives scolaires affiliées, les membres (élèves, enseignants) et collaborateurs occasionnels bénévoles, un contrat global commun MAIF-MAE qui couvre (responsabilité civile et dommages corporels) les activités organisées par l'OCCE ou ses coopératives, notamment les sorties scolaires qu'il ou qu'elles organisent, visites, rencontres et regroupements de classes autour de projets qui les fédèrent...

Le contrat souscrit par l'OCCE06 intervient pour les adhérents de l'OCCE06 (élèves, enseignants, collaborateurs occasionnels) dès que le directeur d'école affine son école.

Trois garanties complémentaires exclusives pour les coopératives scolaires affiliées. ('annulation voyages et spectacles sur injonction administrative ; garantie des matériels de la coopérative à hauteur de 2 000 € ; garantie "vol d'espèces" en cas d'effraction plafonnée à 2 000 €.

A la rentrée 2016, l'AD06 a adressé un courriel aux écoles du département pour clarifier certains points du contrat et joindre la brochure nationale de rentrée, rédigée par les trois partenaires : OCCE- MAIF-MAE.

L'AD OCCE effectue pour chaque sinistre une déclaration et devient le correspondant des écoles en matière d'assurance des coopératives (conseils, renseignements). Le suivi des déclarations constitue une charge de secrétariat importante. LE coût pour les écoles est modique.

Pour l'année scolaire 2015-2016, 24 dossiers ont été transmis à la MAE.

- 9 dossiers pour la maternelle
- 15 dossiers pour la primaire ou élémentaire.

Nous avons transmis également 4 dossiers pour les intempéries d'octobre 2016 avec de grosses dégradations dans les écoles. Celles-ci ont bien sûr été indemnisées.

- 15 dossiers pour vol ont été transmis et ont fait l'objet d'indemnisation (sauf vol de chèques)

Vie statutaire de l'OCCE

6 réunions du Conseil d'administration se tiennent chaque année. On relève un taux de participation (présence effective) de 60 %.

Des réunions du Bureau départemental tous les quinze jours, entre les réunions du Conseil d'administration qui fixe la feuille de route. Une activité dense pour les administrateurs. Toutes les questions qui engagent l'organisation et le fonctionnement des coopératives scolaires sont ainsi traitées par les instances dirigeantes élues.

L'organisation de la semaine scolaire compromet la possibilité pour les enseignants de s'investir dans les instances élues. Un enjeu « démocratique » majeur auquel le CA s'efforce d'apporter des solutions (gr. de travail, communication et participation sous forme de plate forme...)

Pour mieux organiser les travaux statutaires de l'AG nous les avons scindés en deux parties : une AG financière qui approuve les comptes et entend le rapport du Cabinet de Commissaires aux comptes, une assemblée départementale qui prépare le projet d'activités de l'année suivante et renouvelle le mandat des administrateurs.

Union régionale OCCE

L'OCCE-06 participe aux instances régionales. Deux délégués représentent le département au sein de ce qui est pour nous une inter-régionale (PACA et Corse). Nous sommes intervenus en particulier pour faire de l'Union régionale une instance de rencontre et d'échanges pour les élus.

Outre les échanges liés aux formations proposées, cette dimension de mutualisation de la vie associative doit être au cœur de l'union des AD qui composent l'UR.

Notre participation au chantier « SCIENCES » a permis d'offrir un dossier de ressources pédagogiques accessibles sur le site OCCE 06. Un chantier « Musique » s'est ouvert depuis.

Instances fédérales

Nous nous efforçons d'assurer une présence active au sein de la vie statutaire fédérale. En 2015, notre AD a été présente :

- à l'Assemblée générale financière fédérale (janvier) : Président, Trésorier
- à l'Assemblée générale ordinaire (mai à Lille): Vice présidents

Nous sommes membres de la commission nationale « motions et perspectives » e. Notre vice présidente est déléguée académique de l'OCCE et correspondante OCCE du CAPE auprès du recteur

Les projets fédérateurs de l'AD OCCE 06

au service des apprentissages et du vivre ensemble

LIRE... DIRE... ÉCRIRE

Imagimot, prêt de livres

IMAGIMOT est un service de prêt d'ouvrages en séries, de documents audio, audio-visuels, de malles thématiques, de documentation pédagogique unique en France.

En 2015-2016 :

- 5 797 réservations effectuées en ligne
- 66 987 ouvrages réservés
- 243 écoles de 81 communes ont recours à cette banque de prêt.
- 623 enseignants du département, environ 16 821 élèves, profitent des services IMAGIMOT et IMAGIMOT PLUS PRÈS.

IMAGIMOT, c'est près de 34 000 livres jeunesse en prêt gratuit, dont :

→ 165 titres pour le Cycle I → 320 titres pour le Cycle II → 565 titres pour le Cycle III

Mais aussi : des malles thématiques, des cassettes audio-livres, des vidéos, des expositions, des ouvrages pédagogiques sur la poésie, le conte, l'expression orale et écrite, le théâtre, le carnaval et la musique, la nature et l'environnement, la citoyenneté, l'histoire... ;

Imagimot plus près

Un animateur de l'OCCE apporte aux enseignants dans le véhicule IMAGIMOT les livres réservés sur le site Internet de l'OCCE, à l'adresse www.occe06.com.

Sept tournées sont organisées d'octobre à juin, soit un passage entre chaque période de vacances scolaires. On compte **40 communes partenaires** pour ce projet dont le succès est grandissant.

École en poésie

L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie.

Le label **ÉCOLE EN POÉSIE** est décerné aux écoles menant des projets « Poésie » visant à favoriser l'imprégnation poétique quotidienne des élèves. La convention nationale « printemps des poètes » - OCCE national a été signée le 21 février 2013.

Mots et Masques

Le théâtre à l'école : Apporter aux enseignants des classes primaires et secondaires des outils leur permettant d'améliorer les compétences de leurs élèves dans le domaine fondamental du Lire-Écrire, dans le cadre d'un projet coopératif d'écriture et de mise en espace d'une pièce de théâtre.

Un projet qui peut s'inscrire dans le parcours artistique des élèves : des techniques théâtrales dans le cadre de jeux d'expression dramatique et d'improvisations.

L'OCCE bénéficie du concours de comédiens professionnels de la compagnie *Voix public*.

Les productions des classes ont été valorisées dans de véritables salles dédiées aux au spectacle. **(Théâtre Francis Gag à Nice gracieusement mis à disposition de l'OCCE06 par la ville de Nice et la salle Terrazur gracieusement mis à disposition de l'OCCE06 par la ville de Cagnes sur mer.)**

Projet pour 598 élèves des 24 classes : financé par l'OCCE06 et la MAE Solidarité06.

Étamine

Le Prix des Jeunes Auteurs **ÉTAMINE**.

Les classes peuvent participer comme « Auteurs » ou comme « Comités de lecture » faisant ainsi partie du jury qui décerne un palmarès à la fin de chaque année scolaire. L'originalité de ce prix réside dans le fait qu'il s'agit de livres réalisés puis évalués par les élèves eux-mêmes, réunis en jury au sein des classes.

Cette action consacrée à l'écriture et à la lecture s'intègre avec une grande cohérence dans les différentes actions éducatives que mène l'OCCE dans le souci d'apporter aux enseignants des outils performants leur permettant d'améliorer les compétences de leurs élèves dans le domaine du « Lire-Écrire ».

En 2015-2016, 9 classes ont participé soit un total de 204 élèves.

L'œil et la Mémoire

Le projet **L'ŒIL ET LA MÉMOIRE** propose, au fil de l'année ou des saisons, un réel projet associant images et production d'écrits. Les mots retracent une mémoire du patrimoine, recueillie, reconstruite ou imaginée. « *Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre.* »

Le thème retenu « **le printemps des fontaines et des lavoirs** » permet de retrouver la voix de nos villages et hameaux.

Une action peu connue (hélas) et dont nous envisageons la promotion.

PATRIMOINE

Carnaval des Écoles

Le partenariat : La Ville de Nice L'Inspection académique, l'OCCE

Dans le contexte de l'année 2015 (plans de sécurité d'urgence) , les enfants n'ont pas participé aux festivités de clôture du Carnaval de Nice. Deux concours ont été proposés aux classes de Nice : le "*carnapouet*", l'écriture d'un acrostiche le plus original et le second le "*carnamasc*" la création de masques sur le thème du carnaval.

Le dossier pédagogique a été envoyé aux 27 écoles du département qui souhaitaient travailler sur le thème, soit 920 élèves ont bénéficié des ressources. Le site internet de l'OCCE06 a permis de mutualiser les productions envoyées par les classes.

Les "Mai" des écoles

Dans le cadre d'une opération organisée par la Ville de Nice qui finance l'essentiel de l'opération, avec la contribution de la DSDEN , l'OCCE conçoit, met en œuvre et organise, chaque année, dans le cadre de la **FÊTE DES MAI**, deux journées d'animation pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Nice , journées de sensibilisation au patrimoine de notre région . Les classes concernées présentent une danse ou bien un chant niçois ou encore un motif de Mai. La Mairie de Nice a mis à disposition des écoles, trois intervenantes en danse. **Les deux journées dédiées à cette manifestation, ont permis de réunir 4016 élèves dans les jardins de Cimiez.**

Le mardi 24 mai 2016, 2045 enfants, soit 89 classes de 39 écoles de cycle 1 et de CP.

Le jeudi 26 mai 2016, 1971 enfants, soit 85 classes de 31 écoles de cycle 2 et de cycle 3.

Prestation largement financée par la Ville de NICE (transport, animation, logistique) . Nous remercions monsieur l'adjoint Education de la Ville de Nice. Nous remercions également monsieur l'Inspecteur d'Académie pour la contribution financière et humaine de la DASEN.

ENVIRONNEMENT

Écoles fleuries

L'OCCE et **les DDEN** organisent avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, cette opération, véritable projet éducatif d'apprentissage par le jardinage qui permet aux élèves

- ☀ d'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer ;
- ☀ d'observer, grandeur nature, les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement ;
- ☀ d'aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle ;
- ☀ de partager, de respecter le travail de chacun à travers un projet commun.

L'école Thérèse Roméo 1 de Nice et l'école élémentaire Saint Georges de Villeneuve Loubet ont participé à l'opération en 2015-2016.

Centre d'accueil le Lausson (Estenc)

L'OCCE 06 dispose d'un remarquable outil : un centre d'accueil, dans un environnement riche et protégé aux portes du Parc du Mercantour, à 1 800 m d'altitude : **le Centre d'Accueil « Le Lausson »* à Estenc** (commune d'Entraunes) grâce à un partenariat qui nous lie à 'association ACPG-CATM propriétaire.

Agréé par la DSDEN et la Jeunesse et Sports, le centre offre es conditions d'une organisation de la vie collective propice à l'apprentissage du « vivre ensemble » et un lieu incomparable de sensibilisation à la nature (flore et faune sauvage, source du VAR, etc.).

Pour des raisons liées aux contraintes logistiques et budgétaire les séjours coopératifs ont été interrompus. Une réflexion est en cours pour trouver les moyens de répondre à une vraie demande L'accueil pour le séjours vacances est l'objet de nombreux témoignages de satisfaction. Nombre de journées/enfant : **901**

**Le Centre Le Lausson a été créé par l'association ACPG-CATM dont le président départemental est M. Pierre RANCHIN. Un bail emphytéotique a permis à l'OCCE de développer son projet d'accueil.*

Développement durable

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a sollicité l'OCCE pour signer une convention relative à l'appel à projets « *Sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable* ».

Dans le cadre d'une convention tripartite entre la DSDEN, la CASA ET l'OCCE.

L'appel à projets concerne les classes du CP au CM2, les collèges, les lycées d'enseignement général, professionnel et horticole et les Centres de loisirs sans hébergement du territoire de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis.

L'OCCE-06 a pour mission de développer, d'accompagner ou de faciliter l'organisation d'opérations ayant pour objectif de favoriser la coopération entre élèves dans la réalisation de projets éducatifs, culturels, scientifiques et le travail avec des partenaires de la communauté éducative.

PARTIR ET SE FORMER

Échanges européens : Erasmus +

L'OCCE, partenaire des programmes européens, soutient les projets des équipes pédagogiques. Le programme **ERASMUS +** vise à permettre des échanges, au sein de l'Union Européenne, soit pour des enseignants, soit pour des élèves, soit dans des projets qui associent les deux formes possibles.

L'école dépose un dossier de candidature pour obtenir un financement et l'Agence européenne Éducation Formation valide ou non le projet.

Les budgets dédiés financés par l'agence européenne sont gérés par l'OCCE 06 dans le cadre d'un Contrat de coopération entre l'AD et chaque école concernée qui décline les droits et les devoirs des partenaires et fixe les conditions dans lesquelles sont établis les bilans de projets qui peuvent s'inscrire sur deux années.

Pour l'année 2015-2016, l'OCCE 06 a suivi, pour la deuxième année consécutive, le dossier Erasmus+ de l'école élémentaire Auber de Nice : " Apprendre et éduquer par la pratique d'activités en plein air". 9 mobilités sur 11 prévues ont été réalisées. Un nouveau projet a été déposé par la même école, pour les deux années à venir (2016-2018). Le budget global s'élève à 37 920 €.

Conclusion : l'AD 06 s'efforce d'honorer ses missions dans nos deux domaines d'intervention :

- assurer la conformité de l'utilisation des ressources des coopératives : outils construits et mis à disposition de tous les mandataires des écoles**
- promouvoir démarches et pratiques pédagogiques de coopération dans les situations d'apprentissage et dans l'organisation du vivre ensemble à l'école**
- proposer des projets fédérateurs projets qui mettent la coopération au cœur des relations sociales des acteurs et usagers des communautés éducatives**

La réussite de cet ambitieux projet repose sur l'engagement des enseignants, celui des personnels de l'AD et celui des administrateurs. La confiance qui les lie est essentielle et , pour l'heure, elle ne manque pas. Que tous en soient remerciés.

Rapport financier du trésorier sur les comptes de l'AD (siège et coopératives scolaires affiliées des écoles du département)

En ce qui concerne l'AD dans son ensemble (Siège et coopératives scolaires)

Le volume des recettes et des dépenses est moindre (arrêt du service GAAS).

Pour l'ensemble de la gestion du siège et des coopératives scolaires :

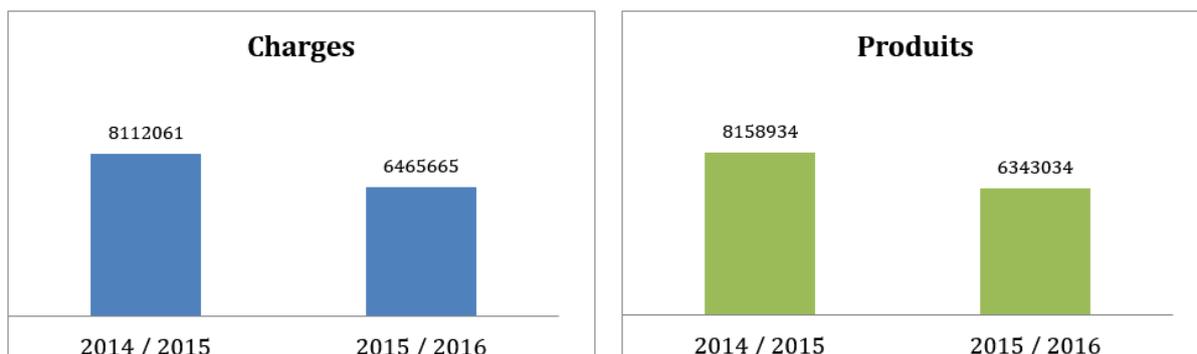
- le total des produits est de : 6 343 034€ (8 158 934€ en 2014-2015)

- le total des charges est de : 6 465 665€ (8 112 061€ en 2014-2015)

Le résultat d'exploitation annuel pour l'exercice 2015-2016 présente un déficit de : 122 631€

Charges et produits (en €) du résultat d'exploitation de l'OCCE 06 incluant les comptes des coopératives scolaires

Exercices 2014-2015 et 2015-2016



Comptes des coopératives scolaires

- le total des produits est de : 5 908 305 € (6 014 922€ en 2014-2015)

- le total des charges est de : 5 944 583 € (6 017 540€ en 2014-2015)

Le résultat d'exploitation annuel pour l'exercice 2015-2016 présente un déficit de 36 278€.

Notons que la participation directe des familles (début d'année) représente 28% du produit des coopératives scolaires (au-delà, aides diverses dont collectivités pour projets pédagogiques ou éducatifs, manifestations, produits des activités des coopératives).

Deux raisons peuvent expliquer que les coopératives scolaires ont puisé dans leurs réserves :

- Les mesures qui ont conduit à la suppression des fêtes et kermesses scolaires dans de très nombreux établissements ont certainement impacté les recettes coopératives scolaires.

- L'an dernier nous avons déjà observé un résultat en déficit des coopératives scolaires de 2 618€, certains mandataires faisant état de difficultés concernant les participations volontaires des parents. Cette tendance se poursuit cette année : les participation volontaire des parents de début d'année ont baissé de 88 017€ (-5,46%)

Le déficit de 36 278€ constaté cette année, rapporté au nombre de coopératives scolaires, s'élève en moyenne à 62€.

Au 31/08/2016 nous pouvons observer que la trésorerie disponible dans l'ensemble des coopératives scolaires du département est de 2 101 793€. Rapportée au nombre de coopératives scolaires, cette trésorerie s'élève en moyenne à 3 520€. Cette moyenne traduit de grandes disparités : 50% des coop d'école disposent de plus de 2 300€.

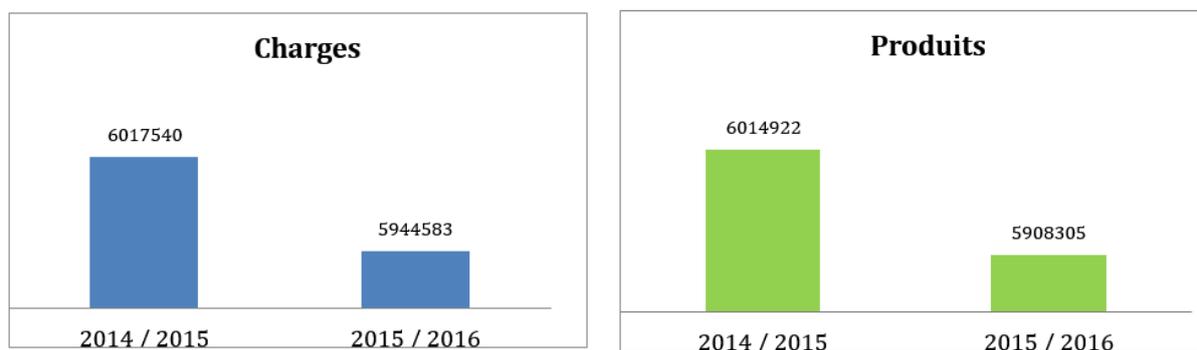
Pour mémoire :

- La sommation des comptes des coopératives scolaires est réalisée à partir des comptes-rendus financier établis, sous leur responsabilité, par les mandataires locaux.

- Concernant la gestion des comptes bancaires des coopératives, malgré nos recommandations nous observons chaque semaine une vingtaine de comptes à découvert. La mise en œuvre décidée pour la suppression des comptes bancaires des coops. de classe doit permettre un suivi plus étroit , évitant ainsi les possibles dysfonctionnements et rassurer notre prestataire bancaire.

Charges et produits (en €) du résultat d'exploitation des coopératives scolaires

Exercices 2014-2015 et 2015-2016



Extrait du rapport du trésorier départemental consacré en particulier aux comptes des coopératives scolaires affiliées.

Les trésoriers

Ph. DE AZEVEDO
Trésorier

JP. OTTO
Trésorier Adjoint

Le rapport complet a été adopté par le Conseil d'administration de l'OCCE 06 dans sa séance du 11 janvier 2017.

DOCUMENT ANNEXE LE PROJET ASSOCIATIF FEDERAL

Le président rappelle que le projet associatif fédéral constitue l'horizon pour toutes les AD.

« Faire en sorte que chaque élève ait la chance de bénéficier des apports des pratiques coopératives dans sa scolarité »

Notre identité aujourd'hui

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole, créé en 1928, est une fédération, reconnue d'utilité publique, d'unions régionales et d'associations départementales qui regroupent les coopératives scolaires affiliées comme sections locales. L'OCCE fédère les adhérents coopérateurs, jeunes et adultes de la classe, de l'école, de l'établissement, de la maternelle à l'université.

Association complémentaire de l'Ecole, l'OCCE agit dans le cadre de l'Ecole Publique et bénéficie d'une Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de l'Éducation .

Mouvement pédagogique, l'OCCE promeut, développe et forme à la pédagogie coopérative.

Mouvement d'éducation populaire, l'OCCE milite pour la pratique de la coopération, de la participation citoyenne et le développement démocratique de la vie associative dans le champ de l'éducation. Historiquement issu des mouvements mutualistes et coopératifs, l'OCCE s'inscrit parmi les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire, en partage les principes et concourt à l'éducation à l'Economie sociale et solidaire. .

Le projet associatif de l'OCCE

Le Projet Associatif OCCE - Horizon 2025 s'inscrit dans un contexte de mutations empreintes d'incertitudes et de risques mais aussi d'opportunités à saisir, sur les plans politique, économique, social, environnemental, et marquées par l'avènement de la culture numérique. Il trace les lignes directrices de l'action que la Fédération conduit pour la mise en œuvre de son projet coopératif d'éducation fondé sur les valeurs humanistes de solidarité, de démocratie, de justice sociale, de liberté, d'égalité en droit, de fraternité et de laïcité.

S'effectuant dans le champ éducatif, il porte en son sens et en son objet, enraciné dans son histoire et se projetant dans l'avenir, un projet politique de transformation sociale dont l'éducation est un levier essentiel.

Une déclinaison au plus près des adhérents

Faire expérimenter et prendre conscience aux jeunes que la coopérative scolaire leur donne des droits et des responsabilités pour l'accomplissement de leurs projets collectifs et leur permet un engagement citoyen dès maintenant, là où ils sont ; leur faire vivre et comprendre qu'apprendre en coopération leur donne leur pleine place dans la communauté solidaire d'apprenants que sont l'école ou l'établissement, sans discrimination, en respectant l'identité, les capacités, le rythme de chacun, dans un climat bienveillant qui demande organisation, exigence, et permet à chacun d'être, de faire, de grandir et de réussir avec, et non en compétition contre les autres.

Expliciter pour tous les acteurs de la communauté éducative que la mise en œuvre d'une pédagogie de la coopération est une opportunité pour accomplir leurs missions dans un climat de respect pour tous, jeunes et adultes, de donner du sens aux apprentissages qu'ils sont chargés de conduire. Y informer et former les divers acteurs et proposer des dispositifs coopératifs inscrits dans les pratiques pédagogiques et de vie scolaire, qui tissent étroitement le projet de réussite de chaque élève, le développement et l'engagement des personnes, l'accomplissement du projet éducatif collectif.

Les valeurs et les pratiques coopératives induisent un positionnement responsable dans la société, le projet pédagogique de l'OCCE croise les problématiques du monde contemporain et s'y détermine pour :

- un projet économique qui privilégie délibérément l'humain en alternative à la politique néolibérale ;
- l'éducation à la paix pour l'avènement d'une société sans violence ;
- les transformations à opérer pour un développement soutenable ;
- le combat contre les discriminations, les dogmatismes et intolérances, les politiques de rejet ;
- l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ;
- une démocratie en actes et pour les valeurs de la République lorsqu'elles sont remises en question ;
- l'accompagnement de la jeunesse à développer sa connaissance du monde, son esprit critique au service de son émancipation et de son engagement citoyen.

Des moyens au service du projet

- poursuivre sa contribution au service public d'éducation par conventionnement pour y promouvoir son projet coopératif d'éducation, et œuvrer à la réussite de chacun, à une Ecole inclusive, a contrario d'un système scolaire qui renforce les inégalités sociales.
- se doter d'une méthode et d'outils d'évaluation de son action : exigence interne pour réguler son action, en penser l'évolution et la capacité d'adaptation sans reniement, en rechercher l'efficacité, et exigence externe pour démontrer sa contribution à la réalisation de la politique publique d'éducation.

- s'appliquer par les discours portés en communication comme par ses actions de terrain à accroître sa lisibilité pour qu'à l'identité affirmée en interne corresponde une identification claire du mouvement, de son projet éducatif, par les interlocuteurs du paysage éducatif et social.
- projeter de devenir organisme de formation pour affermir sa politique de formation et en élargir le champ des bénéficiaires.
- accroître les possibilités de financement des projets des enfants et des jeunes par sa contribution à une plateforme de financement participatif dédiée à l'éducation et d'y manifester sa volonté de juste redistribution sociale.
- s'adjoindre tous les partenariats qui poursuivent les mêmes priorités éducatives pour croiser les expériences et les expertises de sorte à intensifier en efficacité, en étendue et en notoriété les efforts mutualisés d'atteinte des objectifs communs.
- se donner les moyens par des décisions démocratiquement concertées d'ajuster aux réalités évolutives son organisation territoriale et fonctionnelle, en privilégiant un maillage solidaire qui assure la pérennité de l'action du mouvement OCCE et n'en exclut aucun territoire.
- poursuivre sa politique associative d'accompagnement de ses bénévoles, et de valorisation de ses salariés, par des choix budgétaires, de formation et d'activité issus des délibérations démocratiques entre ses diverses composantes.

Le Projet Associatif est décliné par l'ensemble des associations départementales qui composent la Fédération.

DOCUMENT ANNEXE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Les champs d'actions de la fédération OCCE contractualisés avec le ministère de l'Education Nationale pour une période de trois ans (CPO) 2017-2019

1. Une ambition pédagogique : la réussite scolaire de tous
Favoriser l'inclusion scolaire
Favoriser la « persévérance scolaire et l'orientation professionnelle choisie (insertion sociale réussie)
Favoriser l'apprentissage de la lecture et lutter contre l'illettrisme
Développer l'éducation artistique et culturelle
Mettre en cohérence projets du temps scolaire et péri-scolaire
Développer la culture scientifique et numérique
Lutter contre la pauvreté et promouvoir la justice sociale
2. Une ambition républicaine
Eduquer à la citoyenneté : favoriser l'engagement, la mobilité, l'éducation au développement durable
Eduquer à la santé
Promouvoir les pratiques coopératives dans le développement de l'éducation physique
Promouvoir la laïcité
Eduquer à l'égalité filles-garçons
Lutter contre les préjugés et les discriminations
Développer l'esprit critique (image, réseaux sociaux)
Améliorer le climat scolaire et prévenir la violence en milieu scolaire
3. Une ambition pour les alliances éducatives
Former les personnels de l'Education Nationale
Former les acteurs de l'éducation (animateurs, élus, réservistes citoyens)
Accompagner les parents
Accompagner , coordonner et qualifier notre réseau associatif (salariés, bénévoles)
Accompagner les projets éducatifs de territoire
Contribuer à l'innovation éducative et pédagogique